



Plateforme
pour la Gestion
des Risques Agricoles



REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

Sénégal

Atelier de formation des formateurs au Sénégal

Rapport Principal

Dakar
Mai 2022

En collaboration avec :
Ministère de l'Agriculture
et de l'Équipement Rural





PARM
PLATFORM FOR
AGRICULTURAL RISK
MANAGEMENT

Sénégal



Atelier de formation des formateurs au Sénégal

RAPPORT PRINCIPAL

Dakar | Mai 2022

En collaboration avec :



Ministère de l'Agriculture et de
l'Équipement Rural

Introduction	3
La Plateforme pour la gestion des risques agricoles	3
La gestion des risques agricoles au Sénégal.....	3
À propos de l'atelier	5
I. Atelier de formation des formateurs au Sénégal	5
I.1 Objectifs	5
I.2 Résultats	5
I.3 Déroulement de l'atelier	6
Conclusions et recommandations	16

Introduction

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM)

La Plateforme pour la gestion des risques agricoles (Platform for Agricultural Risk Management, PARM) est une initiative du G20 hébergée auprès du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). PARM est un partenariat multi donateurs cofinancé par l'Union Européenne (UE), l'Agence française de développement (AFD), le gouvernement italien (AICS), le FIDA ainsi que le KfW (banque de développement allemande) à travers le NEPAD, pour apporter un appui technique aux gouvernements et parties prenantes dans la gestion des risques agricoles (GRA). La Plateforme travaille en partenariat stratégique avec le NEPAD/PDDA dans les pays africains pour intégrer la gestion des risques agricoles dans la politique agricole nationale et les plans d'investissement.

Les activités de PARM visent à faciliter le développement des connaissances et des outils GRA, en créant des synergies et des complémentarités entre les partenaires et les parties prenantes dans la gestion des risques agricoles et en soutenant l'intégration de la GRA dans les curricula des universités.

La PARM a déjà réalisé les activités suivantes au Sénégal à travers un comité technique multisectoriel sur la GRA: (i) diagnostic sur les systèmes d'informations existants, (ii) analyse des outils de GRA – systèmes d'information et transferts d'argent (iii) étude d'évaluation des risques (ERR) dans les sous -secteurs de l'élevage et de la pêche. L'ERR est une étude qui a été réalisée de façon complémentaire à une autre étude de la Banque Mondiale sur les productions végétales ; l'ERR de la PARM a été centrée sur l'élevage et la pêche car ces secteurs ont été identifiés comme prioritaires par le gouvernement du Sénégal.

Un premier atelier de renforcement des capacités a été réalisé en décembre 2021 (RC1), où les participants ont eu un premier aperçu sur la notion de risque, son évaluation et sa priorisation ainsi que les outils de GRA et leur implémentation. Les participants au RC1 ont ensuite soumis leur candidature pour participer au RC2 dont à cette note conceptuelle. Toutes les activités de PARM sont développées en collaboration avec et sous le conseil du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER).

La gestion des risques au Sénégal

Au cours de la première phase du programme PARM (2014/2019), le gouvernement sénégalais, représenté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), s'est engagé activement depuis avril 2015 dans le processus d'intégration de la gestion des risques agricoles dans son cadre politique et dans le développement d'un plan d'investissement avec l'implication des principales parties prenantes.

La PARM, en partenariat avec d'autres acteurs du développement, a accompagné le gouvernement dans ce processus en proposant une nouvelle méthodologie de gestion des risques agricoles (GRA) basée sur une approche holistique. Les résultats de ce partenariat ont permis de créer de nouvelles capacités en matière de gestion des risques et de développer des outils en GRA, via des études de faisabilité, visant à créer de nouvelles opportunités pour stimuler l'investissement dans l'agriculture sénégalaise.

En février 2021, avec la signature d'une Feuille de Route par les deux parties, le gouvernement a renouvelé son engagement à participer et à bénéficier de l'appui technique de PARM Horizon 2. Dans cette nouvelle phase, l'objectif est de continuer sur cette lancée et de conceptualiser des projets/programmes en GRA alignés aux priorités du Gouvernement avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers (PTFs), à partir des outils et études de faisabilité de la première phase au Sénégal.

Au Sénégal, le processus a déjà finalisé les étapes d'analyse des risques) et d'(identification des outils de GRA, et se trouve en pleine étape 3, celle de conception du projet/programme d'investissement. Le but est

de pérenniser et concrétiser les acquis de la première phase (PARM H1) vers une conceptualisation d'un projet ou programme d'investissement en GRA (PARM H2) sur les 3 outils identifiés comme prioritaires dans la phase 1. Ces trois outils sont les suivants : les transferts d'argent, l'accès aux systèmes d'information et le renforcement des capacités.

Le processus PARM au niveau pays est un processus holistique qui inclut des activités à plusieurs niveaux qui sont toutes complémentaires. Les processus sur le renforcement des capacités et la gestion des connaissances sur la GRA sont des composantes clés du processus pays et sont mis en œuvre en appui au processus pour faciliter la mobilisation de ressources dédiées au projet d'investissement.

À propos de l'atelier

I. Atelier de formation de formateurs (RC2)

L'atelier RC2 a engagé au total 45 participants issus d'universités et des centres de formations du pays. Une institution de microfinance, une organisation de producteurs, une coopérative financière et quelques agences nationales de conseil rural (ANCAR, SODAGRI) ont également participé à l'atelier pendant les cinq jours. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Conseiller Technique du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, M. Bounama Dieye et Mme Sokhna Diop Mbacke, en tant que Point Focal de la PARM au MAER et a connu la participation de Mme Francesca Nugnes, Spécialiste du Renforcement des Capacités de la PARM.

I.1 Objectifs

L'atelier avait pour objectifs de :

- Améliorer la compréhension, l'évaluation, la hiérarchisation et les outils de gestion agricoles des différentes parties prenantes, en mettant l'accent sur les Organisations de Producteurs.
- Comprendre l'importance de la GRA pour la réduction du risque d'investissement encouru par les investisseurs ainsi que par les petits agriculteurs.

I.2 Résultats

Au terme de l'atelier, les résultats suivants devront être atteints :

- L'évaluation et la hiérarchisation des risques agricoles ont été comprises par les parties prenantes et vérifiées à travers des exercices
- La compréhension de la capacité de mise en œuvre des outils de GRA au niveau de la ferme, des Organisations de Producteurs (OPs) et des autres acteurs agricoles ont été acquises et discutés avec des praticiens
- L'importance de la GRA en tant qu'outil de réduction des risques d'investissements a été comprise à travers des cas pratiques
- Une maquette du plan d'action a été remplie :
 - pour décrire comment transférer les connaissances acquises pendant l'atelier aux apprenants (Universités et centres de formation) et membres des OPs et clients du secteur privé ;
 - pour démontrer aux partenaires la formation acquise en GRA et intégrée dans son plan d'affaires ou kit de communication ;
 - pour le monitoring de l'impact de la GRA par les participants à l'atelier ainsi que par la PARM - discuté pendant l'atelier.
- La version finale du plan d'action est soumise à PARM par courriel après l'atelier

I.3 Déroulement de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture, l'atelier s'est déroulé en cinq sessions : (i) Gestion des risques agricoles, (ii) Évaluation et priorisation des risques agricoles, (iii) Présentation des outils de gestion des risques, (iv) Mise en place des outils de GRA (v) institutionnalisation de la GRA.

- **Cérémonie d'ouverture**

M. Bounama Dieye, Conseiller Technique du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural a ouvert l'atelier en remerciant les participants. Il a également félicité la collaboration fructueuse avec la PARM et a noté l'importance de la mise en œuvre d'un atelier de formation des formateurs. En tant que Point Focal de la PARM au MAER, Mme Sokhna Mbacké, a également remercié les participants pour leur présence ainsi que la PARM pour son appui et les membres du comité technique qui ont élaboré l'Étude d'Évaluation des Risques (EER) en 2016. Mme Mbacké a rappelé que l'EER fait suite à une étude réalisée par la Banque mondiale mais centrée sur la production végétale. L'EER de la PARM, développé avec le comité technique, s'est concentrée - à la demande du gouvernement sénégalais - sur les secteurs de l'élevage et de la pêche.

Mme Mbacké a souligné que l'objectif de la collaboration avec la PARM est l'institutionnalisation de la GRA dans les politiques agricoles du pays et a rappelé que la Banque Agricole pourrait être utile en fournissant une partie des fonds nécessaires à cette institutionnalisation.

Mme Francesca Nugnes, Spécialiste en Renforcement des Capacités de la PARM, a remercié le MAER d'avoir offert l'opportunité de promouvoir la GRA au Sénégal. La PARM a tenu à remercier les participants pour leur intérêt et leur collaboration active, y compris dans la phase d'organisation de l'atelier. Mme Nugnes a rappelé le rôle des donateurs de PARM et les a remerciés pour leur soutien. Mme Nugnes a présenté la PARM, le processus national de la PARM et l'objectif du RC2.

- **Session 1 : Gestion des Risques Agricoles**

La formation

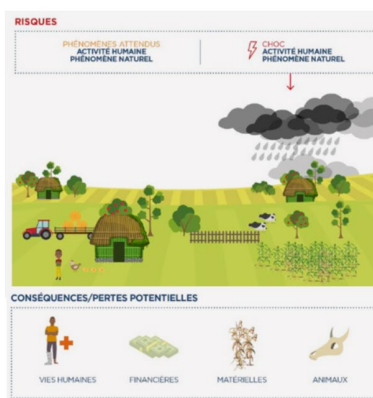
La première session a été présentée par le professeur Amadou Ndiaye et a permis d'expliquer le module 1 (Image 1) selon la PARM. Ce dernier explique la nature du risque, les facteurs qui contribuent au risque, les conséquences du risque ainsi que la manière dont la gestion des risques agricoles permet à améliorer la sécurité alimentaire au niveau micro (ménage), méso (Organisations de Producteurs) et macro (pays). Ces trois niveaux sont essentiels pour l'analyse holistique des risques de la PARM.

Image 1 : Extrait de la présentation sur la GRA

Qu'est-ce qu'un risque ? Composantes principales

- **FRÉQUENCE/PROBABILITÉ** : possibilité pour un danger naturel ou causé par l'homme de se manifester dans une zone géographique/région donnée à une période future donnée.
- **ÉLÉMENTS EXPOSÉS AU RISQUE** : éléments qui pourraient être touchés par le danger s'il se manifeste.
- **GRAVITÉ/EFFET POTENTIEL** : pertes attendues causées par un danger touchant des éléments spécifiques exposés au risque.

Renforcement des capacités RC1 | Gestion des risques dans les exploitations agricoles | Comprendre les risques agricoles



À l'issue de ces discussions :

- Les participants ont fait remarquer qu'un risque important n'avait pas été mentionné : le risque lié aux différentes utilisations et à la gestion des terres. Les agriculteurs peuvent en effet risquer de choisir la mauvaise utilisation des terres. En outre, selon les participants, un risque peut être défini comme tel lorsqu'il peut être mesuré et que sa probabilité peut être identifiée ; s'il ne peut être mesuré, il s'agit d'une incertitude. La vulnérabilité est plutôt représentée par le degré d'exposition au risque, tandis que les contraintes déterminent notre niveau de vulnérabilité.

La pratique

Les participants ont ensuite été répartis en quatre groupes pour mettre en pratique les connaissances acquises et se familiariser avec le concept de risque. Le premier groupe a discuté du concept de risque et de vulnérabilité, le second groupe a identifié les différents risques, le troisième groupe a échangé des conséquences du risque et le quatrième groupe a défini les parties prenantes impliquées dans la GRA.


À l'issue de ces discussions :

- Selon les participants, les différentes catégories de risques sont le risque de production (associé principalement aux risques climatiques et parasitaires), le risque de marché (qualité et quantité des intrants et leur prix), le risque social (santé et compétences des travailleurs), le risque financier (associé principalement au manque de financement) et le risque institutionnel (lois). Un débat a eu lieu sur le risque de mauvaise gouvernance au niveau de l'exploitation et sur la catégorie de risque dans laquelle il devrait être inclus : risque de production ou risque institutionnel. Il a été suggéré que le risque de gouvernance, compte tenu de son importance, pourrait faire l'objet d'une catégorie à part entière.
- Concernant les parties prenantes de la GRA, les participants les ont analysées de manière différente selon des groupes de travail. Cette vision différente des parties prenantes confirme la complexité des parties prenantes de la GRA et l'importance d'une approche holistique de l'analyse des parties prenantes de la GRA selon l'approche de la PARM.
- Les participants (universitaires) ont remarqué qu'il aurait fallu accorder plus d'espace à l'analyse du rôle des acteurs industriels et de leurs institutions.

L'Expert


L'experte en genre de la PARM (Desirée Zwanck) a été invitée à présenter la perspective de genre dans la GRA. La présentation (Image 2) a mis l'accent sur la manière de garantir une analyse des risques axée sur le genre et sur la manière d'identifier les outils axés sur le genre.

Image 2 : Extrait de la présentation sur le genre dans le GRA

3 – Sélectionner des outils 

Exemples d'outils qui permettent une intégration du genre

- Partage des risques
- L'agriculture contractuelle
- Outils du marché financier (prêts à long terme)
- Stratégies à la ferme (technologie)
- La protection sociale
- Agriculture intelligente face au climat



À l'issue de ces discussions :

- Le MAER a suggéré à la PARM de commencer par définir ce qu'est le genre.
- Les participants ont noté qu'il n'y avait pas de femmes dans leurs centres de formation ou que les femmes n'avaient pas les compétences nécessaires pour travailler en tant que formatrices. En réponse la PARM a souligné les difficultés rencontrées pour trouver des femmes pour participer au RC2. Le concept de prise de décision pourrait être élargi et un processus de prise de décision horizontal pourrait être promu plutôt qu'un processus vertical, afin d'inclure toutes les personnes plutôt que d'exclure celles qui se trouvent à un niveau vertical inférieur, celles-ci étant souvent des femmes.

- **Session 2 : Évaluation et priorisation des risques agricoles**

La formation

La seconde journée a été dédiée au module 2, portant sur l'évaluation des risques dans l'agriculture, et a été présenté par le Conseiller Technique principal, M. Tristan Le Cotty et la Spécialiste en Renforcement des Capacités, Mme Francesca Nugnes.

Tristan Le Cotty a d'abord présenté la méthodologie PARM sur la façon d'évaluer les risques. La présentation s'est concentrée sur : i. l'importance de l'évaluation du risque (l'impact du risque peut être différent selon le sexe et l'âge), ii. comment quantifier le risque, iii. comment prioriser le risque et enfin un exemple a été fourni sur l'étude d'évaluation du risque de PARM au Burkina Faso.

À l'issue de ces discussions :

- Les universitaires ont suggéré de commencer l'analyse des risques par une enquête sur le terrain et de se laisser guider dans l'analyse des risques par des observations ascendantes, sur le terrain, plutôt que par des hypothèses tirées de la littérature.
- M. Le Cotty a reconnu que les deux approches pouvaient être envisagées. Toutefois, l'utilité de commencer par une analyse documentaire a été soulignée car cela permet de se familiariser avec ce qui existe déjà dans le domaine de la gestion des risques environnementaux, d'éviter les doublons, d'identifier les lacunes et de s'appuyer sur les études antérieures pour aller plus loin.
- Le MAER a souligné que cette formation aiderait le gouvernement à estimer les pertes agricoles évitées grâce à la mise en œuvre de la GRA. Ces estimations seraient à leur tour utiles pour informer la demande de financement pour la mise en œuvre des outils de gestion des risques agricoles identifiés par l'EER.
- La Banque Agricole a fait remarquer que lors de l'évaluation de l'impact des pertes agricoles sur le PIB, il faut tenir compte du fait que certains producteurs ont des stratégies pour atténuer ces pertes (c'est-à-dire l'assurance) ; par conséquent, l'impact est probablement plus élevé que celui estimé. En réponse, la PARM a en effet remarqué que l'évaluation de l'impact des pertes agricoles sur le PIB correspond à la moyenne des pertes des producteurs qui ont une stratégie de gestion des risques agricoles et de ceux qui n'en ont pas.

La pratique

Après la présentation du module 2 de la PARM, les participants ont discuté de l'analyse quantitative et qualitative des risques.

L'analyse quantitative se réfère aux techniques statistiques pour analyser les données, tandis que l'analyse qualitative se réfère à la compréhension et à l'évaluation du risque. Les participants ont été invités à tenir compte des questions de genre lors de l'analyse des données ; les données quantitatives doivent être ventilées par sexe et l'analyse des données qualitatives doit tenir compte de la vulnérabilité au risque différente selon le sexe.

Les participants ont également travaillé en groupes pour hiérarchiser les risques. Les groupes ont clairement adopté une approche holistique de l'analyse des risques agricoles.

La formation

La deuxième formation de la journée a permis de présenter la méthodologie PARM sur la manière d'évaluer la capacité des différents acteurs en matière de GRA. L'importance de l'élaboration d'un profil de capacité en matière de gestion des risques agricoles a été présentée ainsi que ses différents éléments (domaine, secteur, acteur, risque, etc.). Ces profils sont également utiles pour identifier les capacités manquantes en matière de gestion des risques agricoles et pour concevoir le renforcement des capacités afin de combler ces lacunes.

Le concept d'opportunité a été présenté, comprenant l'*opportunité* qu'ont (ou n'ont pas) les acteurs de la gestion des risques d'exercer les actions requises pour les gérer. Ainsi, la PARM a demandé si les membres d'universités et des centres de formation présents, avaient la possibilité d'intégrer la gestion des risques dans leurs programmes d'études. Un débat intense s'en est suivi entre les participants.

À l'issue de ces discussions :

- Les participants ont affirmé qu'ils n'avaient pas cette *opportunité* et que pour contourner ce manque ils pouvaient, par exemple, développer un certificat plutôt qu'un nouveau cours de master.
- Les participants ont également proposé de présenter un plan d'action pour l'institutionnalisation de la GRA par type d'organisation (université, centre de formation, etc.) afin d'optimiser les compétences et d'aligner les propositions.

L'expertise

Le cas de RESOPP, une Organisation de Producteurs (OP), a été utilisée pour illustrer la manière dont les OP gèrent les risques. Par exemple, RESOPP a créé sa propre structure d'investissement, COOPEC, pour gérer les risques en fournissant des financements à ses membres. Le financement permet aux membres de l'OP d'acheter des intrants de la bonne qualité et au bon moment. RESOPP a souligné l'importance de disposer de locaux de stockage en tant qu'outil de gestion des risques. Les entrepôts permettent de stocker des marchandises en attendant de meilleurs prix et ces stocks peuvent être utilisés comme garantie pour acheter des intrants à crédit. La COOPEC accepte les remboursements de crédit également sous la forme de marchandises et pas nécessairement sous la forme d'argent liquide.

À la demande des participants, COOPEC a détaillé les éléments importants de sa stratégie de gestion des risques agricoles. Tout d'abord, une organisation de producteurs est en soi un outil de gestion des risques agricoles car elle organise et prépare les producteurs dans le but d'identifier et de répondre à leurs besoins. Ensuite, pour identifier et répondre aux besoins des producteurs, la COOPEC opère comme suit ;

- Identifie les zones géographiques avec un minimum de 15 membres et nomme un bureau avec des rôles et des responsabilités clairs ;

- Créé des dépôts communautaires avec tout le matériel nécessaire pour stocker correctement la récolte. ;
- Organise la campagne de récolte, qui consiste en : i. le suivi et les leçons tirées de la campagne précédente, ii. l'évaluation des ressources financières de la coopérative, iii. l'établissement des objectifs de la campagne, iv. l'identification des mesures nécessaires pour atteindre ces objectifs (intrants et matériel nécessaires, intrants achetés en groupe, estimations correctes des besoins, etc.).

Enfin, l'organisation (des producteurs), la planification (des actions nécessaires) et l'estimation (des besoins) sont parmi les principaux outils que la COOPEC utilise pour la GRA.

- **Session 3 : Présentation des outils de gestion des risques**

La formation

Les outils de gestion des risques agricoles, la manière de les utiliser, leurs avantages et leurs limites, compris dans le module 3 de la PARM, ont été le focus de la troisième journée d'atelier dont le professeur Amadou Ndiaye a été le facilitateur.

Le système de récépissés d'entrepôt, un outil spécifique de la gestion des risques agricoles, a été présenté par Tristan Le Cotty. Ceux-ci permettent de gérer le risque de volatilité des prix, en stockant les récoltes dans l'attente d'un meilleur prix sur le marché, de faciliter l'accès au financement, en utilisant le stock comme garantie, de gérer les ressources, c'est-à-dire d'économiser des ressources en les stockant dans un entrepôt, de réduire les coûts et d'améliorer la qualité de l'agriculture.

À l'issue de ces discussions :

- Les participants ont questionné la difficulté d'appliquer des systèmes de récépissés d'entrepôt dans un pays où les prix sont réglementés par le gouvernement et non par le marché.
- Ils ont également noté le défi de persuader les agriculteurs de prendre un risque, comme stocker la récolte au lieu de la vendre, pour bénéficier d'un outil de gestion des risques qui peut ne pas fonctionner si les prix n'augmentent pas. Au Sénégal, par exemple, la traçabilité de la récolte dans les systèmes de récépissés d'entrepôt n'a pas été assurée.
- RESOPP a souligné que les agriculteurs travaillant par l'intermédiaire des OP sont en mesure d'éviter le risque de perdre leur récolte dans l'entrepôt ; comme ils vendent la récolte en groupes, il n'est pas nécessaire de tracer et d'identifier le sac exact qui appartient à chaque agriculteur.

L'expertise

Dans un premier temps, la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) a présenté l'assurance agricole (Image 4) comme un outil de gestion des risques agricoles. La CNAAS a décrit les différents produits d'assurance disponibles et a fait remarquer que 50% de la prime d'assurance est subventionnée par le gouvernement.

Image 4 : Extrait de la présentation de la CNAAS



OBJET DE L'ASSURANCE

L'Assurance Mortalité de Volailles a pour objet de garantir le paiement d'indemnité à l'éleveur assuré si la perte subie résulte d'accidents ou de maladie.

EVENEMENTS GARANTIS

1) Mort des volailles résultant d'asphyxie due:

- A l'action indirecte de l'incendie;
- A un coup de chaleur dû à une élévation brusque et anormale de la température ;

2) Mort des volailles résultant de froid ou d'asphyxie par le non fonctionnement accidentel des installations de chauffage, d'éclairage, d'aération ou de ventilation.

3) Mort des volailles résultant de froid suite à l'écroulement partiel ou total du bâtiment

4) Mort des volailles résultant d'étouffement à la suite d'une frayeur soudaine

5) Mort des volailles résultant de maladie

6) Abattage après accord préalable de la Compagnie

15

Certains des produits d'assurance sont les suivants : assurance récolte, assurance indexée (basée sur la pluviométrie), assurance stock, assurance mortalité du bétail, etc.

Dans un second temps, le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF) du FIDA présenté les envois de fonds comme un outil de gestion des risques. L'étude d'évaluation des risques réalisée par la PARM a identifié trois outils principaux pour gérer les risques, tels que, les transferts de fonds, l'accès à l'information et le développement des capacités. M. Frédéric Ponsot du FIDA a présenté les principaux résultats de l'étude de faisabilité, réalisée par la PARM et le FIDA MFE, sur les transferts de fonds en tant qu'outil de gestion des risques.

Les transferts de fonds contribuent à soutenir la production agricole, notamment en facilitant l'achat d'intrants), ainsi que la sécurité alimentaire. Cependant, à long terme, les ménages recevant des transferts de fonds sont confrontés aux mêmes contraintes que les ménages n'en recevant pas. C'est pourquoi le MFEF du FIDA a proposé quelques recommandations pour mieux tirer parti des transferts de fonds. Premièrement de promouvoir l'utilisation de portefeuilles mobiles pour faciliter la livraison des transferts de fonds, puis d'utiliser les transferts de fonds pour promouvoir l'épargne et de fournir un développement des capacités pour améliorer la littératie financière, indépendamment du fait que le ménage reçoive ou non des transferts de fonds.

À l'issue de ces discussions :

- Le MAER a suggéré que la CNAAS travaille en étroite collaboration avec les participants à l'atelier pour améliorer ces produits, soulignant ainsi le rôle utile de la PARM en tant qu'intermédiaire qui facilite les contacts entre les parties prenantes.
- La PARM a suggéré de développer une stratégie de communication pour informer les agriculteurs sur les différents produits d'assurance et renforcer la confiance dans les produits d'assurance.

La pratique

Un panel, modéré par le professeur M. Amadou Ndiaye, composé de trois participants a été mis en place pour discuter des outils de GRA. Les présentations du panel ont fait référence à la fois aux connaissances théoriques acquises pendant l'atelier et à l'expérience des participants. Le panel a été modéré par le professeur Ndiaye.

Les panélistes ont proposé l'agriculture intelligente face au climat comme outil de gestion des risques agricoles et ont identifié les outils qui concernent l'atténuation des risques (cultures intercalaires, rotation des cultures, combinaison des cultures avec l'élevage, conservation des sols et de l'eau, etc), l'adaptation aux risques (pratiques des OP, pratiques financières, diversification des cultures, travail réduit du sol, etc) et le transfert des risques (agriculture contractuelle, assurance). En parallèle, les panélistes ont également indiqué comme outils d'atténuation des risques : la formation à la gestion des risques agricoles, la communication et la sensibilisation à l'importance de la gestion des risques agricoles.

Les projets suivants ont également été discutés par les participants en tant qu'outils pour la gestion des risques agricoles (sur l'accès aux marchés, la numérisation, l'accès à l'information) ;

SHEP - un programme financé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) en Afrique de l'Ouest entre 2017 et 2022, et qui fournit un développement des capacités aux petits agriculteurs pour accéder aux marchés.

SAIDA (Agricultural services and digital inclusion in Africa) - un projet financé par la FAO et qui comprend 4 applications de téléphonie mobile concernant ;

i. des informations en temps réel sur les maladies du bétail et les stratégies d'alimentation

ii. des données météorologiques et des calendriers de culture

iii. une place de marché agricole pour mettre en relation les producteurs, les commerçants et les consommateurs

iv. la production, le stockage et la consommation d'aliments nutritifs.

TOLBI - une start-up qui a développé une plateforme numérique pour gérer l'eau et les engrais, en surveillant les terres à distance, et pour obtenir des données en temps réel sur les rendements agricoles (avec le soutien de la FAO, du PNUD et du gouvernement sénégalais).

- **Session 4 : Mise en place des outils de GRA**

La formation

Le professeur M. Amadou Ndiaye a présenté le quatrième et dernier module de la PARM portant sur la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies de gestion des risques agricoles. Celui-ci a été discuté au niveau micro (ménage), au niveau méso (OP) et au niveau macro (pays). Les différents outils de gestion des risques ont été comparés et les participants ont appris à les combiner pour développer une stratégie de gestion des risques. Enfin, les participants ont discuté de la manière de s'assurer que les stratégies de gestion des risques atteignent les personnes les plus vulnérables.

La pratique

Les participants ont ensuite formé un panel composé pour discuter de la manière de planifier, de mettre en œuvre et d'évaluer une stratégie. Le panel était modéré par Mme Francesca Nugnes.

Pour planifier une stratégie de gestion des risques agricoles au niveau microéconomique (au niveau de l'exploitation), les panélistes ont suggéré les étapes suivantes ;

1. Identifier les institutions, les infrastructures et les politiques disponibles
 - Identifier et évaluer les profils des institutions (compétences et capacités, ou manque de capacités) ;
 - Identifier et évaluer les infrastructures nécessaires (technologies, équipements, services, etc.) au niveau de l'exploitation mais aussi au niveau méso (de quelle infrastructure l'agent des services de

- vulgarisation a-t-il besoin pour aider les agriculteurs ?) ;
- Identifier les politiques publiques et privées qui pourraient être utiles (objectif, agence, critères de qualification).
2. Demander une assistance technique et un financement pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion des risques agricoles au niveau de l'exploitation
 - Élaborer un plan d'action et un budget incluant chaque élément de la stratégie de gestion des risques agricoles ;
 - Spécifier la nature de l'assistance technique et le type de financement requis et, en particulier, où le trouver ;
 - Utiliser une matrice car le plan d'action peut être assez complexe.
 3. Adapter les outils de l'ARM aux besoins locaux des agriculteurs (par le biais d'une formation)
 - Adopter un type de formation participatif ;
 - Nommer une personne responsable de la formation ;
 - De nouvelles informations apparaîtront constamment en raison du type participatif de la formation et établir un mécanisme pour les traiter ;
 - Identifier les bénéficiaires potentiels, les objectifs, les sous-objectifs, les ressources et le calendrier ;
 - Contrôler la mise en œuvre de l'ARM et évaluer les résultats (à différents moments).

Pour mettre en œuvre une stratégie, les panélistes (agence de services de vulgarisation) ont suggéré les étapes suivantes ;

1. Adopter une vision globale (PESTEL, politique, économie, social, technologie, environnement, juridique).
2. Trouver des données fiables.
3. Calculer la surface agricole utile totale, d'abord, puis par culture.
4. Se concentrer sur la main-d'œuvre et le matériel.
5. Organiser la réunion de préparation de la saison des récoltes

Ce dernier point (5.) a été souligné comme un outil utile pour la GRA, dont l'importance a également été mentionnée lors de la présentation de la COOPEC. D'autres participants ont fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'une seule réunion, mais d'une série de réunions bilatérales et multilatérales avec toutes les parties prenantes qui se terminent par une réunion finale pour prendre des décisions et coordonner la saison de récolte. La réunion évoquée précédemment commence par i. l'analyse des leçons tirées de la campagne de récolte de l'année précédente, ii. l'identification des besoins de la campagne actuelle et des ressources iii. la définition des objectifs et des outils pratiques pour les atteindre.

Pour évaluer une stratégie, les panélistes (universitaires) ont suggéré les étapes suivantes ;

1. Collecter les données et les analyser.
2. Produire un rapport.
3. Évaluer les résultats.

À l'issue de ces discussions :

- Les participants ont noté qu'il serait intéressant d'étudier plus en détail chaque étape de la préparation de la saison des récoltes en tant qu'outil de gestion des risques agricoles.
- Il a été observé qu'une stratégie de GRA ne devrait pas seulement viser à résoudre les problèmes, mais devrait aussi servir à renforcer les capacités, tant au niveau de l'exploitation que de la chaîne de valeur, et à améliorer le secteur agricole dans son ensemble. Les participants ont donc suggéré qu'une théorie du changement soit d'abord élaborée afin de mieux évaluer ses résultats.
- Ce panel a également montré l'importance et l'avantage d'avoir diverses catégories de participants au RC2 (universitaires et agences de services de vulgarisation) conformément à l'approche PARM, car ils apportent des connaissances et des expériences différentes et complémentaires.

L'expertise

Le MAER, a présenté les politiques agricoles nationales qui concernent la GRA, entre autres : le Plan Sénégal Emergent, adopté en 2014, le Programme National d'Investissements Agricoles pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (PNIASAN 2018-2022) et la Lettre de Politique Sectorielle de Développement l'Agriculture (LPSDA 2019-2023).

La Banque Agricole a présenté ses produits financiers (agriculture contractuelle, crédit-bail, systèmes de récépissés d'entrepôt, réception en douane, etc.) et la manière dont ils contribuent à la gestion des risques. L'exemple des Centres d'Exploitation des Machines Agricoles (CEMA) a été discuté pour comprendre comment les différents produits financiers peuvent être mis en œuvre pour gérer différents types de risques.

L'Agence de Régulation des Marchés (ministère du commerce et des PME) a présenté le risque de volatilité du marché et ses politiques de gestion des risques connexes. L'Agence offre des services de surveillance et d'alerte précoce sur les marchés ainsi que des données et de la logistique pour stocker la production agricole.

- **Session 5 : Institutionnalisation de la GRA**

Le dernier jour de l'atelier RC2 a été consacré à la discussion sur la manière d'intégrer la GRA dans les programmes universitaires. Pour cela, le processus d'institutionnalisation et son importance a été partagé avec les participants.

À l'issue de ces discussions :

- Les universités et les centres de formation ont précisé qu'ils ne pouvaient pas modifier leurs programmes, mais que différentes options étaient possibles pour intégrer la gestion des risques dans leurs cursus. Par exemple, l'une des options possibles consisterait à créer un certificat.
- Les centres de formation ont souligné la nécessité de développer une formation en GRA adaptée aux étudiants qui n'iront pas à l'université après la formation, mais qui chercheront directement un emploi. Ils ont également suggéré de développer une formation à la GRA pour les OP, plus courte et plus facile à transmettre aux membres des OP.
- Les participants ont suggéré que les organisations suivantes pourraient être utiles pour l'institutionnalisation de l'ARM :
 - Centre de Suivi Ecologique (CSE) une Organisation Non Gouvernementale travaillant sur la gestion des ressources naturelles, notamment dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Elle est spécialisée dans l'accès à l'information pour les populations vulnérables afin de renforcer leur résilience et leur capacité d'adaptation au changement climatique.
 - La Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) du MAER, pourrait être intéressés parce que la GRA est utile pour leur analyse et leurs prévisions. Un outil important dont ils disposent est l'enquête agricole annuelle qui indique également les principales contraintes auxquelles les agriculteurs sont confrontés.
- La plupart des participants ont jugé difficile de concevoir un projet de plan d'action pour l'institutionnalisation de l'ARM au cours de l'atelier, car ils devaient consulter d'autres membres de leur organisation. En réponse, la PARM a suggéré qu'il s'agissait d'une occasion d'inclure davantage de femmes dans la conception du plan d'action.

- **Cérémonie de clôture**

L'atelier s'est clôturé par les interventions du professeur M. Amadou Ndiaye et de la Spécialiste en Renforcement des Capacités de la PARM, Mme Francesca Nugnes, qui ont remercié les participants pour leur active participation qui ont permis des débats utiles à la poursuite du processus PARM au Sénégal.

Conclusions et recommandations

L'atelier a été mis en œuvre avec succès, comme l'ont prouvé les commentaires positifs du MAER et des participants. L'atelier a adopté une approche très participative, qui a permis d'impliquer les participants tout au long des journées de formation. Des activités de groupe ont été organisées pour vérifier le niveau de compréhension des connaissances théoriques acquises par les participants et pour permettre à ces derniers de jouer un rôle actif pendant la formation. L'atelier a également été salué par le MAER pour le grand nombre d'experts diversifiés qui ont permis d'aborder les différents risques sous l'angle du praticien.

À la sortie de l'atelier, les recommandations formulées sont :

- L'institutionnalisation de la GRA dans les programmes d'études doit être initiée au niveau ministériel afin de permettre aux universités de permettre la création de nouveaux cursus et cours dédiés à la GRA. L'option alternative, sans intervention ministérielle, serait de proposer des certificats
- Nécessité de développer des modules pour les stagiaires et jeunes travailleurs qui ne fréquentent pas les universités
- Élaboration d'un Plan d'Action par les participants pour intégrer la gestion des risques agricoles dans les programmes d'études des universités et, ainsi, inspirer les politiques agricoles nationales en matière de GRA.



Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



**Plateforme
pour la Gestion
des Risque Agricoles**

Secrétariat PARM

**Fonds international
de développement agricole (FIDA)**
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

 parm@ifad.org

 www.parm.org